

# Résolution présentée par la délégation de la

## République de Chypre

Thème Conflits et sécurité internationale

Concerne L'énergie: un moyen économique pour renouer les liens

L'Assemblée Générale,

Constatant que le conflit entre les deux parties grecque et turque de l'île persiste malheureusement depuis plus de 40 ans,

Remerciant l'intervention des casques bleus et du Royaume-Unis pour avoir mis en place un traité de garantie, qui protègent les citoyens chypriotes,

Regrettant de n'avoir pas réussi à trouver un compromis de réunification des parties jusqu'à présent,

Notant que d'autres nations souffrent d'une division causée par des raisons économiques, socioculturelles et politiques,

Connaissant les problèmes écologiques dus en grande partie au pétrole et au charbon ainsi que le potentiel notre île,

Impliquant dans un premier temps, les gisements de gaz naturels, pouvant être une alternative moins polluante, et par la suite, d'envisager des possibilités d'installations éoliennes,

Sollicitant l'aide des pays concernés dans l'extraction de gaz naturels et l'installation de dispositifs éoliens off-shore, ainsi que l'aide des casques bleus,

Décide de faire usage des ressources naturelles de la nation, comme par exemple le gaz naturel, de s'unir dans leurs exploitations grâce à la création d'une organisation lucrative semblable à l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole, fixant les conditions de répartitions, de production ainsi que les bénéfices, le tout encadré par des observateurs onusiens afin d'éviter tout conflit, en gardant en tête nos objectifs principaux:

- renouer les liens économique entre les deux sociétés, perdus depuis 40 ans, ces liens vont favoriser les échanges professionnels grâce à un but commun,
- un meilleur future économique pour les deux communautés
- une indépendance énergétique permettant de faire des échanges avec d'autres pays ainsi que d'entretenir une relation de confiance avec ces derniers.

Le texte français fait foi.